

CÔTÉ PARC

LE MAGAZINE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LORRAINE

Septembre 2013 n° 7

LA POLITIQUE
ÉDUCATION
AU TERRITOIRE
FÊTE SES 20 ANS !

Tous
pour la planète !

Dossier :

PLAN CLIMAT
TERRITORIAL

page 4

LES GRANDS
RENDEZ-VOUS
L'AGENDA
DE L'AUTOMNE



Parc
naturel
régional
de Lorraine

GRATUIT

En route vers la transition énergétique !

Le Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Lorraine a initié un plan climat-énergie pour son territoire à l'échelle des communautés de communes. Dix-sept d'entre elles ont délibéré afin d'adhérer au projet.

Un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre a d'abord été réalisé et présenté à chaque intercommunalité. Les émissions dues à notre habitat, nos déplacements ou nos différents secteurs d'activités ont été analysées.

Puis, un plan d'actions a été élaboré avec les acteurs du territoire et en lien avec le Pays du Val de Lorraine, qui élaborait également son Plan climat. Ce programme d'action a été validé par les communautés de communes et le comité syndical du Parc. Les actions prioritaires se concrétisent prochainement sur ce territoire. Ces actions liées à la transition énergétique sont des opportunités à saisir.

Le pas à franchir est immense pour atteindre les objectifs sur la consommation et la production énergétique en 2020. Pour y parvenir, il faut en priorité maîtriser la consommation

d'énergie. La question de la précarité énergétique est cruciale pour un territoire où l'utilisation de la voiture est prédominante et le parc de logements, ancien. L'autre levier consiste à développer et valoriser les énergies renouvelables abordées dans une dimension territoriale. Le maintien ou la création d'emplois et l'augmentation de la part d'autonomie énergétique du territoire sont deux défis à relever.

Les acteurs du territoire ont déjà engagé de nombreuses initiatives sur ces questions de l'énergie et du climat : les collectivités (bâtiments et éclairage publics, aides aux habitants pour des travaux d'isolation...) les citoyens, les agriculteurs, les entreprises...

Je vous invite à découvrir celles-ci dans le dossier spécial de ce numéro de Côté Parc.

Thibaut VILLEMIN,
Président du Parc naturel régional de Lorraine
1^{er} Vice-Président du Conseil régional de Lorraine

Bienvenue !

Alexis Gonin est arrivé au Parc en tant que chargé de mission Véhicules à moteurs et publicité au sein de la mission Aménagement durable du territoire. **Séverine Huau** remplace Thomas Fleury en tant qu'assistante des trois missions Aménagement du territoire, Éducation et Communication.

Sommaire

04 DOSSIER : PLAN CLIMAT TERRITORIAL

Un PCT : ça sert à quoi ?
Conseils pour des travaux de qualité...
L'éclairage public
Un repas 100 % local : c'est possible !
L'eau, source d'énergie renouvelable

10 CHARTE

Projet de charte 2015 - 2027

12 ACTUALITÉ

Vers des Gîtes ruraux et des chambres d'hôtes "Accueil du Parc"
"Une âme sur la frontière"
Mondial Air Ballons
Réforme du temps scolaire
Concours prairies fleuries
Mieux se faire connaître des enseignants
Chantier de restauration de la mare salée

16 ÉDUCATION

18 RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ

19 ENVIRONNEMENT

20 AMÉNAGEMENT DURABLE

21 CULTURE

22 TOURISME

23 PLAN CLIMAT TERRITORIAL

24 LE TOUR DU PARC

26 AGENDA

29 À LIRE, À DEMANDER...

30 LES ÉVÉNEMENTS SUR CARTE



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Thibaut Villemin

RÉDACTEURS EN CHEF

Guillaume Colinmaire - Clémentine Mervelet

CONCEPTION & DIRECTION ARTISTIQUE

Studio Toucan-Toucan

ISSN : 2109-4802

CÔTÉ PARC EST ÉDITÉ PAR

LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE LORRAINE

Maison du Parc - Logis Abbatial

Rue du Quai - BP 35 - 54702 Pont-à-Mousson cedex

Tél. : 03 83 81 67 67 - Fax : 03 83 81 33 60

www.pnr-lorraine.com

© 2013 Parc naturel régional de Lorraine

IMPRIMÉ EN FRANCE/PRINTED IN FRANCE

par l'imprimerie L'huillier, 57192 Florange

sur papier PEFC

TOUS POUR LA PLANÈTE !



Le Plan climat territorial, vous en avez sûrement déjà entendu parler. Ce nom un peu complexe désigne la politique globale axée sur la lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ses effets. Le Parc a défini un plan climat pour son territoire. Présentation et explications.

Quelques constats pour comprendre l'importance du Plan climat : la population mondiale a doublé en 40 ans et la consommation d'énergie par habitant a quadruplé au cours du 20^e siècle. En 60 ans, la consommation d'énergie des ménages français a été multipliée par 5. Les réserves d'énergie fossiles sont limitées et mal réparties, et la demande mondiale va doubler d'ici 25 ans... C'est pourquoi dès 2007, le Conseil Européen a adopté l'objectif des "3 x 20 % en 2020". La déclinaison en France donne :

- 17 % d'émissions de gaz à effet de serre, 20 % d'économie d'énergie et l'intégration de 23 % d'énergie renouvelable dans notre consommation d'énergie.

Un Plan climat territorial : ça sert à quoi ?

C'est une politique globale axée sur la lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ses effets qui sert à mobiliser les acteurs locaux. Le plan climat participe :

- au développement économique, car la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables peuvent maintenir et créer des emplois,

- à la diminution des consommations d'énergie fossile. Un tiers des ménages habitant les petites villes et la campagne se restreignent régulièrement sur le chauffage et le carburant (Source : Credoc - GDF Suez 2012),
- à l'amélioration du cadre de vie en diminuant les émissions de gaz à effet de serre et en améliorant la qualité de l'air.

Quelles actions concrètes ?

Suite à cet état des lieux, le Syndicat Mixte du Parc et les Communautés de Communes adhérant au Plan climat ont défini les actions prioritaires dans plusieurs domaines.

- Les bâtiments (améliorer l'habitat, conseiller les particuliers et les collectivités, réduire la précarité énergétique...).
- L'aménagement et l'urbanisme : l'éclairage public, les énergies renouvelables...
- L'agriculture : les circuits courts, la maîtrise de l'énergie dans les exploitations...
- La sensibilisation de tous publics.

► Contact :

Jean-Marc Gaulard, chargé de mission Plan climat.
Tél. : 03 83 84 25 47
jean-marc.gaulard@pnr-lorraine.com

Espaces Infos Énergie

DES CONSEILS POUR DES TRAVAUX DE QUALITÉ DANS L'HABITAT

Avec l'augmentation du prix des énergies, maîtriser sa consommation devient une préoccupation pour tous. Pour y parvenir, l'État a confié à l'ADEME la mise en place d'un réseau d'information et de conseils de proximité sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables : les Espaces Info Énergie. Rencontrez Antoine Kirvelle, Conseiller à l'Espace Info Énergie Moselle Centre.

• En quoi consiste la mission de conseiller-info-énergie ?

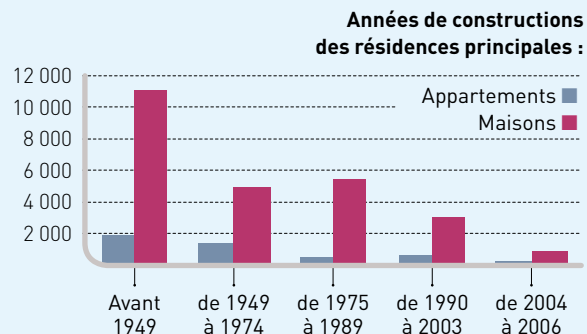
Nous conseillons les particuliers sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables : travaux d'isolation, de chauffage, de rénovation, etc. ainsi que les équipements et matériels accessibles sur le

marché. Nous pouvons réaliser des bilans thermiques simplifiés ou orienter vers les personnes susceptibles d'intervenir dans le domaine concerné. Nous informons aussi sur les aides publiques existantes.

Suite...

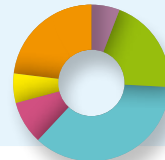
Sur le territoire du Parc de Lorraine...

Dans le cadre du Plan climat du Parc naturel régional de Lorraine, un état des lieux a été fait sur le territoire.



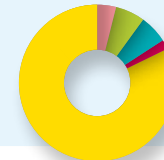
Énergie utilisée pour le chauffage des logements :

- Chauffage urbain : 6 %
- Gaz naturel : 20 %
- Fioul : 36 %
- Électricité : 9 %
- GPL : 6 %
- Bois : 23 %
- Charbon : 0 %



Moyen de transport utilisé pour le trajet "domicile / travail" par les personnes habitant à l'intérieur du Pnr de Lorraine :

- Véhicule particulier : 82 %
- Transport en commun : 4 %
- Pas de transport : 6 %
- A pied : 6 %
- 2 roues : 2 %



en conclusion...

Les déplacements domicile-travail sont croissants avec un usage de l'automobile quasi-exclusif (82 %). Côté habitat, la grande majorité des logements construits avant les premières réglementations thermiques ont recours à un usage massif des énergies fossiles pour le chauffage, notamment le fioul (36 %).

DES CONSEILS POUR DES TRAVAUX DE QUALITÉ DANS L'HABITAT

(suite)

Les Espaces Info Énergie à votre service

EN MEURTHE- ET-MOSELLE

- **L'Espace-Info-Énergie Lorraine Nord pour le Jarnisy**
Magali Bailly
IUT Henri Poincaré
186 rue de Lorraine
54414 Cosnes-et-Romain
lorrainenord@eie-lorraine.fr
- **L'Espace-Info-Énergie Ouest 54 pour Terres de Lorraine et Val de Lorraine**
Eric Drouilly & Nathalie Loppinet
Rue des Oiseleurs
54200 Ecrouves.
Tél. : 03 83 64 98 04
ouest54@eie-lorraine.fr

EN MOSELLE

- **L'Espace-Info-Énergie Moselle Centre et Sud**
Antoine Kirvelle
Domofutura Pôle d'activité
du Centre Mosellan
57340 Morhange.
Tél. : 03 87 86 46 62
mosellecentre@eie-lorraine.fr

EN MEUSE

- **L'Espace-Info-Énergie Meuse**
Stéphane Claiser
98 Boulevard de la rochelle
BP 20045 - 55000 Bar-le-Duc
Tél. : 03 29 79 23 10
meuse@eie-lorraine.fr



• Quelles sont les demandes les plus fréquentes ?

La majeure partie des questions téléphoniques concernent les aides financières pour des travaux de rénovation, notamment le crédit d'impôt développement durable. Lors des entretiens physiques, les demandes se font plus précises et concernent principalement les travaux d'isolations et de changements d'énergies.

• Pouvez-vous venir faire le diagnostic de performance énergétique de ma maison ?

Les Espaces Info Énergie n'ont pas cette vocation, des professionnels certifiés existent. En revanche, nous sommes équipés d'un logiciel de calcul thermique simplifié permettant de réaliser des scénarios de rénovation et calculer le temps de retour d'une installation de chauffage ou d'une isolation.

• Peut-on faire des économies sans investir beaucoup ?

L'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas ! Ce qui est le plus rentable : réduire d'1°C la température, prendre des douches de 5 minutes plutôt que des bains... Sur un logement non isolé, il est primordial d'isoler la toiture dans un premier temps car l'économie d'énergie est très importante pour un investissement relativement modeste.

• Comment vous contacter ?

Le plus simple est d'appeler l'Espace Info Énergie de son territoire qui propose des permanences décentralisées. Si le conseiller énergie du territoire n'est pas disponible, il existe un numéro azur régional (au 0 810 422 422 du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30 au prix d'un appel local).

Lumières sur...

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Rencontre avec Stéphane Cunat, Directeur du Syndicat Départemental d'Électricité de Meurthe-et-Moselle

• L'éclairage public, combien ça coûte ?

Cela représente en moyenne 40 % de la facture et 50 % des consommations électriques d'une commune. Un poids important sur le budget des collectivités qui devrait s'amplifier avec les prochaines hausses du prix de l'électricité.

• Quelles sont les sources d'économies potentielles ?

Les principaux domaines sont l'ajustement des abonnements, la baisse de la puissance installée, l'optimisation du cycle et de la durée de fonctionnement (variation de puissance, extinction). Mais réaliser des économies d'énergie durablement repose avant tout sur une approche globale du réseau. En effet, c'est d'abord adapter les puissances et les usages de l'éclairage en fonction des priorités de la collectivité. Un diagnostic du réseau et l'expression des objectifs en matière d'éclairage aident à identifier les axes d'économies : éclairer juste, c'est savoir quoi, quand et comment éclairer.

• Les communes sont-elles investies sur le sujet ?

Les communes sont de plus en plus mobilisées sur cette question. C'est une préoccupation combinée à des obligations réglementaires. En effet, en 2015, les lampes à vapeur de mercure (ballon fluo) seront retirées de la vente. En Meurthe-et-Moselle, c'est environ 30 à 40 % du parc d'éclairage public qui est équipé de ces lampes économes*. Depuis le 1^{er} juillet, les illuminations du patrimoine sont réglementées : extinction obligatoire de 1h à 7h du matin. Ces mesures liées à Kyoto, à la loi Grenelle II, avec en perspective la transition énergétique, obligent les élus à réimaginer leur réseau d'éclairage. Avec les nouvelles technologies, la LED par exemple, l'éclairage public devrait connaître de profondes mutations tant sur ses performances que sur ses fonctionnalités de plus en plus interactives avec l'utilisateur.

* En 2012, 12 communes du territoire "Parc" (sur 44 en Meurthe-et-Moselle) ont renouvelé des lampes à vapeur de mercure, dans le cadre d'un dispositif initié par l'Ademe : toutes devaient réaliser au moins 50 % d'économies d'énergie.

Villes et villages étoilés 2013 :
Participez au concours !



L'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) lance l'édition 2013 du label "Villes et villages étoilés". 300 communes sont déjà labellisées en France. Le concours est gratuit et ouvert à toutes les communes. Il valorise celles qui agissent pour préserver la biodiversité, réduire la pollution lumineuse, limiter la consommation d'énergie...

Le questionnaire est téléchargeable depuis le 5 juin 2013. Il se remplit en ligne et les réponses sont attendues avant le 1^{er} novembre 2013. Toutes les informations sont consultables sur : www.villes-et-villages-etoiles.fr



Le Marché de Perrette

UN REPAS 100 % LOCAL : C'EST POSSIBLE !



En ce moment on parle beaucoup d'alimentation, mais malheureusement de manière négative. Il existe cependant une multitude d'initiatives prises par les producteurs pour faire connaître leurs produits. C'est bon pour l'économie locale, c'est bon pour l'environnement (moins de transports) et c'est bon tout court. Zoom sur une initiative : le marché de Perrette.

Interview de Marie-Claire Roch (EARL de l'Albe).

• Comment a commencé votre aventure ?

Des agriculteurs du Sud mosellan se sont associés pour proposer les produits de leurs fermes. Le but est de développer la vente directe au sein des exploitations et de permettre aux consommateurs de trouver plusieurs produits différents en un même lieu avec un système de distribution en panier.

• Que trouve-t-on dans les paniers ?

Les produits sont très variés : fleurs, légumes, œufs, pâtes, fromages de vaches et de chèvres, yaourts, viandes d'agneau, de bœuf et de porc en caissette, filets de perche...

• Si je veux m'inscrire, comment faire ?

Vous vous engagez pour une année à acheter un panier de produits. Le principe est simple. Vous choisissez les produits que vous aimeriez consommer. Vous faites un contrat avec un ou plusieurs producteurs. Vous venez chercher votre panier chaque semaine ou toutes les deux semaines sur le lieu de distribution choisi.

• Et les lieux de distribution ?

Ils sont nombreux.

À Sarrebourg :

le jeudi de 17h30 à 18h30 aux Halles, place du marché.

À Dieuze :

le vendredi de 17h30 à 18h30 chez MC Fleurs, rue René Peltre.

À Albestroff :

le samedi de 10h à 12h à la Fromagerie de la Rose.

À Metz :

le vendredi de 16h à 17h30 à la Chambre d'agriculture.

À Morhange :

le jeudi de 17h30 à 18h30 au parking du Point Vert.

► Pour en savoir plus :

Tél. : 03 87 01 25 87

lemarchedeperrette@gmail.com

http://lemarchedeperrette.fr

D'autres initiatives pour manger local !

Les Paniers de Sophie :

livraison hebdomadaire de produits lorrains de saison dans les secteurs de Fresnes-en-Woëvre, Conflans-en-Jarnisy, Dieue-sur-Meuse.

www.lespaniersdesophie.fr

Les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) :

elles sont destinées à favoriser l'agriculture biologique. Les consommateurs s'engagent à acheter des produits en les payant d'avance. Une AMAP près de chez vous ?

http://www.reseau-amap.org



L'EAU, SOURCE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Rencontre avec un passionné : Alexandre Gerst, gérant de l'entreprise Gerst Hydroélec, la microcentrale hydroélectrique de Pagny-sur-Moselle.

• Comment l'énergie est-elle produite ?

L'énergie provient de la rotation d'une turbine, dont la puissance est proportionnelle à la quantité d'eau empruntée entre l'amont et l'aval de l'installation. La puissance de la chute est exploitée à 80 %. C'est un rendement exceptionnel pour une technologie quasiment centenaire ! Cette énergie produite et distribuée localement correspond à la consommation d'environ 1 260 foyers.

Vous revendez directement l'électricité ?

EDF est tenue de nous acheter l'énergie que l'on produit, à un prix relativement proche du prix que l'on paye en tant que consommateur. Cette énergie propre ne coûte rien au contribuable et assure des rentrées aux collectivités locales.

Quelles sont les difficultés d'exploitation ?

L'exploitation ne doit pas perturber le milieu naturel. Les Agences de l'Eau, l'ONEMA et les DREAL veillent

au bon fonctionnement des installations. Des précautions sont prises pour permettre le passage des poissons, et l'on récupère sur notre site de Pagny tous les déchets flottants, qui partent en compost ou en déchetterie. Au-delà de la production d'énergie, on fait donc aussi de la dépollution.

Et moi je peux me lancer dans l'hydroélectricité ?

Il faut entre 2 et 5 ans pour concrétiser ce projet, de la recherche de sites aux formalités techniques et administratives. Mais le côté sympa de l'hydroélectricité, c'est que quel qu'un qui a un moulin va pouvoir produire 5 ou 10 kW pour son autoconsommation ou revendre sur le réseau. Ici, nous avons une puissance d'environ 320 kW/h, quand d'autres produisent plusieurs MW/h. Tout ce petit monde contribue à ce que le mix énergétique soit en France le plus vert possible.

Quelles sont les perspectives pour cette énergie renouvelable ?

En Lorraine, plus de 170 microcentrales injectent sur le réseau d'ERDF, avec en plus les sites en autoconsommation. Les perspectives sont immenses : chaque seuil ou barrage est susceptible de produire de l'énergie, dès lors qu'il dépasse 1,50 m. De nouvelles technologies, telles que les vis hydrodynamiques, apparaissent. Ces solutions "ichtyophiles" (sans impact sur les poissons) s'intègrent aux passes à poissons.

Ces projets sont des opportunités pour investir et produire localement, pérenniser les ouvrages, créer des emplois, assurer des revenus aux collectivités locales, tout en assurant la circulation des poissons. J'entends partout parler de relance économique et d'environnement : la petite hydroélectricité est au carrefour de ces 2 impératifs ! N'hésitez pas à me contacter si vous avez des projets...

► Contact :

GERST-HYDROÉLEC Sarl
9 quai du canal
54530 PAGNY-SUR-MOSELLE
Tél. : 06 33 69 13 16



Sans oublier les particuliers qui installent des petites éoliennes, des chauffe-eau solaires, des toitures photovoltaïques...





Projet de Charte 2015-2027

À vos côtés pour préparer l'avenir !

Alors que la procédure de révision de la Charte du Parc naturel régional de Lorraine arrive bientôt à son terme, levons le voile sur certaines idées vraies ou fausses concernant le Parc.

Le Parc aide les communes à améliorer la qualité du cadre de vie de leurs habitants.

VRAI Et c'est là une de ses principales ambitions ! Le projet se donne en effet pour objectif d'offrir aux habitants et aux futurs habitants une grande qualité de vie tout en préservant et en valorisant les patrimoines naturels et bâtis. Par exemple, l'équipe technique du Syndicat Mixte du Parc est aux côtés des communes pour les accompagner dans des projets de qualification et de reconquête des cœurs de village ou encore de valorisation des richesses patrimoniales et paysagères.

Le Parc va entraîner une mise sous cloche de nos communes

FAUX Un Parc naturel régional n'est pas un sanctuaire ! C'est un territoire de projet qui n'a pas pour seule vocation de préserver et de gérer le patrimoine naturel. À travers la Charte, les partenaires se donnent pour objectif commun

de contribuer également au développement économique et social du territoire. Un Parc naturel régional ne disposant pas d'un pouvoir réglementaire spécifique, il ne modifie en rien les règles générales applicables au droit de propriété, à la chasse, à la pêche...

Le Parc interdit les projets éoliens.

FAUX Le projet de Charte fixe des objectifs ambitieux concernant le développement des éoliennes (objectif : installation de 30 mâts à l'horizon 2027), et plus globalement des énergies renouvelables (méthanisation, photovoltaïque...). Le schéma de développement de l'énergie éolienne sur le territoire du Parc identifie les zones à privilégier pour ce type d'installation.



Le Parc, c'est plus de contraintes urbanistiques.

FAUX Depuis 2003, les documents d'urbanismes doivent être compatibles avec la Charte du Parc. L'appartenance d'une commune au Parc et l'adhésion à la Charte n'ajoutent aucune contrainte urbanistique supplémentaire. Bien au contraire, elles permettent aux communes membres de disposer d'un accompagnement pour la révision ou l'élaboration de leurs documents d'urbanisme.

Le Parc accompagne les communes dans leur développement économique.

VRAI Le classement d'un territoire en Parc naturel régional est l'occasion d'envisager de nouvelles perspectives de développement fondées sur la protection et la valorisation des patrimoines. Le projet de Charte identifie des leviers pour dynamiser l'économie sur le territoire :

soutien aux productions et aux filières locales, amélioration de la qualité environnementale des entreprises, développement d'une offre de tourisme durable...

Le Parc permet d'accéder à des financements.

VRAI Le Syndicat Mixte du Parc est notamment porteur de deux programmes LEADER : cet outil au service des territoires ruraux permet de financer les projets concrets portés par les agriculteurs, les artisans, les associations, les collectivités... Au total, ce sont 2,72 millions d'euros injectés sur le territoire. Le Syndicat Mixte accompagne par ailleurs les agriculteurs du territoire à travers la mise en place de Mesures Agro-Environnementales : depuis 2003, plus de 300 exploitations agricoles se sont ainsi engagées à limiter leurs impacts sur l'environnement en échange de mesures

financières compensatoires (plus de 8,6 M d'€).

Le Parc est trop éloigné des attentes des habitants du territoire.

FAUX Dans un Parc, tout le monde doit s'épanouir, la nature comme les populations. Se rapprocher des habitants est une ambition forte du projet. Il propose par exemple des actions de proximité très concrètes en matière de développement des circuits-courts, d'offre culturelle, de politique logement ou encore de formation des jeunes. Chaque année, près de 40 000 élèves de Lorraine sont accueillis sur le territoire du Parc.

Le "Label" Parc naturel régional de Lorraine a une reconnaissance nationale.

VRAI Et c'est notamment une marque qui reconnaît au niveau national un territoire riche d'une nature et d'un patrimoine exceptionnels. Elle est une référence pour les touristes qui cherchent une destination de qualité. Le label Parc est une image de marque pour la promotion et le développement

économique et touristique du territoire. Vous faites partie des 48 Parcs naturels régionaux de France !



2013, ANNÉE DÉCISIVE POUR NOTRE TERRITOIRE !

Du lundi 27 juin au mercredi 10 juillet 2013, le projet de Charte a été soumis à enquête publique sur l'ensemble des communes concernées par le Parc naturel régional de Lorraine. Vous avez été nombreux à exprimer votre avis et à faire part de vos observations !

Après les ajustements nécessaires pour tenir compte des conclusions de l'enquête publique, le projet de Charte du Parc sera soumis à l'approbation des collectivités de mi-octobre 2013 à mi-février 2014. Les 191 communes concernées, les intercommunalités, et les départements de Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle seront invités à renouveler leur adhésion au Parc naturel régional de Lorraine. Sur la base de ces délibérations, la Charte sera

ensuite proposée à l'approbation du Conseil régional de Lorraine puis des instances nationales.

Objectif : reconduite du classement de notre territoire en Parc naturel régional en janvier 2015 !

► **Contact :**
Marion COLNET
Chargée de la révision de la Charte
Tél. : 03 83 84 25 14
marion.colnet@pnr-lorraine.com

VERS DES GÎTES RURAUX ET DES CHAMBRES D'HÔTES "ACCUEIL DU PARC"

Le Parc naturel régional de Lorraine et le réseau des "Gîtes de France" en Lorraine travaillent ensemble pour définir les critères d'un séjour *Accueil du Parc*. Les hébergeurs qui le souhaitent pourront ainsi s'inscrire dans cette démarche et devenir des ambassadeurs du PnRL auprès des visiteurs. Leurs hébergements, vitrines répondant aux enjeux du territoire, traduiront concrètement les valeurs de la marque.

Le "Plus-Parc", côté hébergeurs : les bénéficiaires de la marque disposent d'un accompagnement individualisé fixant des objectifs et un plan d'actions annuels. Des formations et une communication spécifiques complètent le dispositif.

Le "Plus-Parc", côté visiteurs : sélectionnés par le Parc, les hébergements *Accueil du Parc*

valorisent les joyaux de la biodiversité et du paysage, les villages et les patrimoines culturels. Ils garantissent à leurs visiteurs un accueil de qualité, personnalisé, aux couleurs et dans l'esprit du Parc naturel régional de Lorraine.

Plus d'informations très bientôt...



"UNE ÂME SUR LA FRONTIÈRE"

Conçu par Marie-Hélène Féry, chanteuse-interprète, le spectacle *"Une âme sur la frontière"* s'articule autour des origines mosellanes de l'artiste et du récit d'événements vécus par sa famille au travers des guerres. Les frontières, l'identité, l'exil... sont évoqués parmi les témoignages restitués sous forme de récits et chansons, créés pour le spectacle ou existants, empruntés à chaque époque.

Cette diffusion est organisée par le Parc naturel régional de Lorraine en partenariat avec les Communautés de communes du Saulnois, du Pays des Étangs, du Pays de Fénétrange et de la Ville de Sarrebourg grâce au soutien financier du Conseil Général de la Moselle et du GAL Leader Moselle Sud.

Les lieux de diffusion du spectacle :

- Vend. 27 septembre / 20 h 30**
Salle polyvalente Saint-Exupéry de Delme
Réservation : Foyer rural
03 87 01 35 31 ou 03 87 01 93 72
- Sam. 28 septembre / 20 h 30**
Salle socio-éducative de Réchicourt-le-Château
Réservation : La goutte d'eau
03 87 24 67 52 ou 06 72 41 65 36
- Vend. 4 octobre / 20 h 30**
Salle socio-culturelle de Marsal
Réservation : Conseil de Fabrique
06 10 83 07 89
- Sam. 5 octobre / 20 h 30**
Salle Saint-Jean (cinéma) de Château-Salins
Réservation : Saulnois 7^e art
06 89 75 27 54
- Sam. 12 octobre / 20 h 30**
Salle des fêtes de Mittersheim
Réservation : US Mittersheim
09 88 66 80 79 ou 06 30 84 76 69
- Dim. 20 octobre / 20 h**
Centre socioculturel de Sarrebourg
Réservation : Office de Tourisme
03 87 03 11 82 (à partir du 1^{er} oct.)



Tarifs de la billetterie :

5 € / adulte
3 € / 14-18 ans
Gratuit jusqu'à 13 ans

MONDIAL AIR BALLONS

Le Parc y était ! Du 31 juillet au 4 août, le Parc de Lorraine a accueilli des personnes de tous les âges : élèves, personnes âgées intriguées, familles habitant ou non sur le Parc...

Une conférence sur les batraciens, un jeu de l'oie sur le territoire du Parc et un tirage au sort pour les gourmands (grâce au CRT Lorraine) ont interpellé les visiteurs et ont fait redécouvrir le Parc en attendant l'envol des montgolfières, moment fort de chaque

journée. Les amateurs de belles images ont pu admirer les photos prises sur le territoire du Parc par le photographe international Vincent Munier avec une expo dans le village tourisme ! Rendez-vous dans deux ans pour en (re) prendre plein les yeux...



RÉFORME DU TEMPS SCOLAIRE

Les rythmes scolaires dans l'enseignement du premier degré sont modifiés et la mise en application doit avoir lieu au plus tard pour la rentrée 2014-2015. Ce décret engendre de profondes modifications dans l'organisation du temps des élèves et des personnels des collectivités.

Le Parc a rencontré les 12 premières communes qui sont prêtes et leur apporte son soutien car elles doivent faire face à deux enjeux successifs : d'abord, trouver un nombre important d'animateurs pour offrir une large palette d'activités et les mettre à disposition au meilleur tarif, puis mettre en place un Plan Éducatif Local qui requiert un niveau

de qualification différent. En fonction des besoins exprimés, le Parc de Lorraine proposera un programme de formation adapté et favorisera la connaissance des possibilités d'animations issues des réseaux Éducation et Culture du Parc.

► **Contact :**
Odile Beirens - Tél. : 03 83 84 25 40
odile.beirens@pnr-lorraine.com

CONCOURS PRAIRIES FLEURIES

La 4^e édition en Lorraine ! Six concurrents étaient en lice cette année 2013 pour l'obtention du titre de parcelle d'excellence agro-écologique. L'objectif de ce concours mené en partenariat avec GRTgaz : redonner ses lettres de noblesses aux prairies naturelles aujourd'hui menacées par le développement de la céréaliculture.

Ces parcelles jouent un rôle essentiel dans la gestion fourragère des exploitations : grâce à elles, le bétail bénéficie d'une alimentation diversifiée et naturelle. Le jury était composé cette année d'un agronome, d'un botaniste, d'un apiculteur, d'un entomologiste, du

responsable du service biodiversité et de Rémy Hamant, vice-président du Parc en charge de la biodiversité (président du jury). Après avoir parcouru ensemble les prairies en juin dernier, ils ont délibéré pour élire la gagnante de l'édition 2013 : Virginie Génin de Lachaussée ! Récompensée pour sa participation au niveau lorrain, la lauréate sera la représentante du Parc de Lorraine au concours national le

13 novembre prochain ! Ce jour-là, les gagnants des concours locaux organisés entre autres dans 27 Parcs naturels régionaux, 5 parcs nationaux et 7 parcs naturels européens s'affronteront pour élire dans chaque catégorie celui ou celle qui possède la parcelle présentant le meilleur équilibre agri-écologique.

► **Contact :**
Morgane Hénard
Tél. : 06 42 17 25 33
morgane.henard@pnr-lorraine.com

MIEUX SE FAIRE CONNAÎTRE DES ENSEIGNANTS

réseau Éducation fait le constat d'une érosion discrète de la fréquentation qu'il faut prévenir sans attendre.

Il a donc travaillé sa communication avec la mission Éducation du Parc. C'est ainsi que pour attirer l'attention des enseignants lorrains qui ne connaissent pas

encore les possibilités offertes par le réseau Éducation, une affiche a été créée en lien avec l'Éducation Nationale. Elle est diffusée aux écoles

et établissements scolaires de Lorraine, aux collectivités, au Centre Régional de Documentation Pédagogique et à ses représentants départementaux. Cette action sera renforcée par la présence du Parc et du Réseau au Forum de la visite scolaire organisée par Universciences (Cité des sciences et de l'industrie et Palais de la découverte) à la Villette le 25 septembre.

► **Contact :**
Marc Saint-Pé
Tél. : 03 83 84 25 41
marc.saint-pe@pnr-lorraine.com

CHANTIER DE RESTAURATION DE LA MARE SALÉE

Qui n'a pas aperçu la couleur rouge chatoyante que prend la mare salée de Marsal en fin d'été ? Qui n'a pas entendu le chant plaintif du sonneur à ventre jaune caché dans les herbiers ? La mare salée est le patrimoine naturel de la commune de Marsal. On s'y balade le dimanche en famille sur la piste spécialement aménagée, on fait une pause contemplative, assis sur un banc...

Bref, on s'y ressource !

Des mares salées en milieu continental, il n'y en a pas beaucoup... sauf dans la Vallée de la Seille. Elles sont bien

connues : Blanche-Église, Basse-Récourt, la Grange Fouquet... Pourtant, cette belle mare de Marsal est en danger. Pas immédiat non, mais progressif. Le coupable, c'est le roseau. Il prend de la place, tellement qu'il n'y en a plus pour les autres. La mare s'appauvrit : la salicorne se fait rare, les sonneurs diminuent en nombre. Il faut agir ! C'est pourquoi un chantier bénévole est organisé très prochainement. La date n'est pas encore fixée mais vous l'apprendrez bien vite en consultant nos futurs Côté Parc, les publications de l'Office de Tourisme de Vic-sur-Seille ou

les journaux locaux. Il faudra chausser les bottes, enfiler les gants, s'armer de pelles, de bêches et de pioches... puis creuser, couper, déraciner le malotru pour que la mare retrouve son faciès d'il y a 10 ans. Après tant d'effort, une collation bien méritée vous requinquera. Et si ces pérégrinations dans les mares vous intéressent, vous pourrez repartir avec quelques plaquettes explicatives. Venez nombreux !

► **Contact :**
Nelly Weber
Tél. : 03 83 84 25 19
nelly.weber@pnr-lorraine.com



Ressources financières en baisse et conditions d'organisation plus lourdes contraignent les sorties et séjours des scolaires. Le



La politique Éducation au territoire fête ses 20 ans !

Les Parcs ont, dès 1967, travaillé sur la connaissance fine de leurs territoires par l'approche systémique. Partant du principe que l'histoire du territoire conduit son projet de développement, sa connaissance en devient un élément essentiel. "L'éducation au territoire" est le moyen de sa compréhension.

Un réseau passionné et professionnalisé

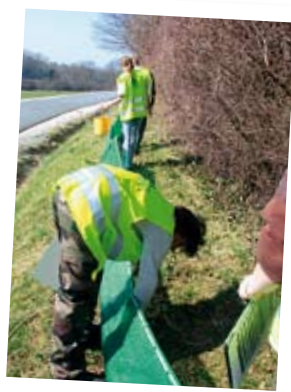
20 ans après, le réseau compte 42 partenaires. Les équipes se sont professionnalisées et sont désormais des interlocuteurs reconnus des communes, des intercommunalités, des collectivités territoriales et de l'État. Elles accueillent maintenant les scolaires, les jeunes et les adultes. Elles organisent des événements, des manifestations, apportent leurs compétences aux politiques locales et régionales... et participent ainsi avec dynamisme à l'activité économique et sociale du



En 1993, le Parc décidait de créer le service "Animation Pédagogique". Depuis cette date, le Parc développe progressivement une politique que l'on nomme "éducation au territoire".

En 1993, des associations qui avaient mis en valeur des patrimoines naturels ou historiques, ou qui œuvraient pour le développement local s'appuyant sur la richesse de l'environnement, se sont engagées sur cette voie avec le Parc. Objectifs : rapprocher les jeunes et les adultes de la nature, du milieu rural, de son histoire, des métiers que

l'on peut exercer ou créer en milieu rural et transmettre tous ces savoirs dans le respect des objectifs pédagogiques de l'Éducation Nationale. Les responsables de l'Éducation Nationale ont accueilli très favorablement notre démarche. Avec eux et les acteurs du territoire, une belle aventure commence !



territoire. Mais cette réussite n'est pas pour autant définitivement acquise : la vie associative et l'activité des privés étant souvent en difficulté, la passion et l'engagement des femmes et des hommes contribuent grandement à ce niveau de développement. Cette réussite s'est aussi faite grâce à l'Éducation Nationale : celle-ci met deux postes à disposition du Parc, et permet aussi toute l'année une collaboration étroite avec les équipes des circonscriptions. La qualité de l'accueil du

réseau a pu se faire connaître auprès des enseignants de Lorraine grâce à ce soutien et le bouche à oreille a fait le reste...

Connais ton Parc

S'appuyant sur le réseau, le syndicat mixte du Parc développe à partir de 2006 le programme d'alors destiné aux écoles du Parc, le Club Parc, vers les associations et les collectivités animant des initiatives jeunes. Il devient le programme "Connais ton Parc". Celui-ci permet de travailler en profondeur un thème toute l'année et offre la possibilité aux porteurs de projets d'actionner et renforcer les politiques locales.

Le territoire du Parc est maintenant un outil pédagogique grandeur nature. Les compétences sont nombreuses : histoire, milieux naturels, jardinage biologique, savoir-faire artisanaux et industriels, astronomie, traction animale,

architecture, agriculture, pisciculture, viticulture, arboriculture, paysage, géologie, hydrologie, trufficulture... Elles sont source d'emplois qualifiés, de diversification, d'activité éducative, culturelle et touristique. Elles contribuent au lien social.

Le 17 octobre prochain, nous ferons ensemble le bilan de ces 20 ans grâce à de nombreux témoignages. La commune de Norroy-lès-Pont-à-Mousson nous accueillera pour un moment de réflexion, de perspective mais aussi de fête !

► Contact :

Odile Beirens
Tél. : 03 83 84 25 40
odile.beirens@pnr-lorraine.com



20 ANS EN CHIFFRES...

- 42 structures,
- 600 000 élèves lorrains,
- 80 animateurs - 50 ETP,
- 520 000 € annuels injectés sur le territoire [revenus des activités scolaires du réseau et budget du programme "Connais ton Parc"],
- 19,7 % d'écoles de la Communauté Urbaine du Grand Nancy et 22 % de la Communauté Urbaine de Metz Métropole sont venues en animation sur les sites du réseau Éducation,
- 11 700 élèves du territoire ont été mobilisés par un programme "Connais ton Parc" habitant 139 communes des 196 que compte le Parc avec les villes-portes.

Le réseau de transport d'électricité : une clé de la transition énergétique

Le réseau public de transport d'électricité à haute et très haute tension de RTE* a su s'adapter aux évolutions du mix énergétique, d'abord pour accompagner l'essor des centrales hydroélectriques, puis celui des centrales nucléaires. De la même manière, RTE continuera à adapter son réseau de transport d'électricité pour permettre la réussite de la transition énergétique. Il le fait déjà pour intégrer la production d'électricité des énergies renouvelables.

Accompagner le développement des énergies renouvelables

La production d'électricité par les énergies renouvelables est intermittente. Elle dépend des conditions météorologiques et de l'alternance jour/nuit, alors que la consommation doit être satisfaite à tout moment sur tout le territoire. Lorsque la production n'est pas consommée sur place, ou lorsque la consommation n'est pas couverte par des moyens de production locaux, il faut amener l'énergie des zones de production vers les zones de

consommation. La production est répartie suivant les ressources naturelles qui ne sont pas situées équitablement sur le territoire. Les nouveaux sites de production éoliens et photovoltaïques sont souvent installés dans des zones rurales éloignées des zones urbaines à forte consommation. C'est donc à RTE que revient le rôle d'assurer la solidarité électrique entre les régions en adaptant son réseau.



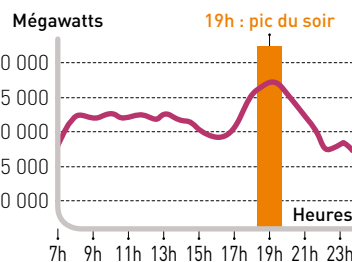
Rendre la consommation d'électricité plus flexible

RTE s'engage pour la flexibilité de la consommation et la promotion des effacements, qui permettent aux consommateurs de moduler leur consommation et de participer eux aussi à l'équilibre du système. Beaucoup d'usages de l'électricité pourraient être différés à d'autres moments de la journée (usages industriels, tertiaires, domestiques). Cela exige la coopération des réseaux de transport et de distribution, des consommateurs, des fournisseurs d'électricité et des acteurs de technologies numériques de communication.



- Éolienne terrestre
- Éolienne Off-shore & hydrolienne
- Solaire photovoltaïque

Consommation journalière :



* RTE, Réseau de Transport d'Électricité, est une entreprise de service. Notre mission fondamentale est d'assurer à tous nos clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie. A cet effet, RTE exploite, maintient et développe le réseau haute et très haute tension. Il est garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE est partenaire du Parc naturel régional de Lorraine.

Le rôle des genêts retrouvés

Les précipitations de ce début d'année n'ont pas fait tomber que les grenouilles du ciel. Le rôle des genêts, petit oiseau des prairies et grand timide, a fait son apparition dans la Vallée de la Seille.

Perché sur un petit monticule de terre, surplombant une belle prairie de fauche, quelque peu inondée, le rôle des genêts tourne inlassable sur lui-même, espérant l'arrivée d'une femelle attirée sans doute par ce cri de crécerelle, puissant et entêtant. Pendant de nombreuses nuits, de préférence chaudes, sans trop de pluie ni de vent, il n'a cessé d'appeler sa belle. À 23h précise, le concerto commence et se poursuit inlassablement pour ne s'achever que dans la leur du jour naissant.

Pour des poussins sauvés

Les exploitants agricoles des parcelles dans lesquelles se trouvent les 4 rôles ont été contactés. Certains ont accepté de jouer le jeu (et qu'ils en soient également chaleureusement remerciés) : retarder la fauche des parcelles, jusqu'au 21 juillet, pour permettre aux petits poussins, tout de noir vêtus, d'être suffisamment mobiles pour éviter la grande faucheuse.

La prochaine étape consiste à suivre les fauches des parcelles d'accueil des rôles... pour espérer voir, entre deux andains (bande continue de

fourrage coupé), les déplacements éclairés de ces noires fusées en fuite vers de plus calmes contrées.

La sauvegarde de cet oiseau est donc une affaire d'équipe : agriculteurs et bénévoles ont œuvré ensemble pour sauver le rôle des genêts. Espérons que ces efforts ne soient pas vains !

2010

400 rôles des genêts à l'échelle nationale

2013

40 rôles en Lorraine dont 4 (minimum) en Moselle

Quatre oiseaux mâles localisés !

Les longues et multiples soirées de prospections ont permis de localiser avec une précision "à la parcelle", les places de chants de Monsieur et certainement les nids de ces "invisibles" créatures. Car, s'il est possible de l'entendre de loin et, ainsi, de s'en approcher de près, il est beaucoup plus compliqué (pour ne pas dire impossible) de le rencontrer. Quatre gaillards sont présents cette année... Et de nombreux bénévoles (qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés) ont œuvré pour le localiser.



Tous à la cueillette des pommes !



Echanger et faire transformer les fruits de son verger en succulents jus de fruit : voilà la formule que le Parc naturel régional de Lorraine (PnRL) propose en partenariat avec l'ESAT d'Albestroff...

Comment ça marche ?

Cet automne, l'atelier situé à l'ESAT d'Albestroff propose aux propriétaires de vergers d'apporter leurs pommes et de restituer leur saveur sous forme de jus de fruit. Cette prestation permet de déguster les pommes autrement et de conserver ses fruits toute l'année ! Cet atelier propose également aux particuliers de transformer les poires et les coings. Pour ceux qui manquent de temps ou n'osent pas se lancer dans la transformation de fruits, c'est un avantage de pouvoir profiter de ce savoir-faire.

Finis les fruits laissés sous les arbres !

Cette opération originale a pour objectif d'aider les habitants à valoriser les quantités de fruits dont ils disposent pour les inciter à maintenir les vergers, milieux naturels exceptionnels et emblématiques dans le paysage lorrain.

Établissement et service d'aide par le travail (ESAT)

Lieu-dit Sainte-Anne
57670 Albestroff
03 87 01 25 93
cat.albestroff@wanadoo.fr

Un équipement créé avec le soutien technique du PnRL et l'appui financier du Conseil régional de Lorraine et RTE.

Réseau "Les Boutiques du Parc"

• **EN PASSANT PAR LA LORRAINE**
6, rue Victor Hugo
54200 Bruley
03 83 64 16 20
boutique-bruley@clairdelorraine.fr

• **AU P'TIT BAZAR**
8, rue des promenades
54470 Thiaucourt
03 83 81 32 05

• **PROXI**
10, rue Maginot
55160 Fresnes-en-Woëvre
03 29 87 31 55

• **LA CHÈVRERIE DE CHAILLON**
32, grande rue
55210 Chaillon
03 29 90 09 39
helene.lebas932@orange.fr

• **DOMAINE DU VIEUX MOULIN**
55210 Lachaussée
03 29 89 36 02
esat.lachaussée-cl@apf.asso.fr

• **JARDIN DE LORRAINE**
32, rue de la mirabelle
55210 Billy-sous-les-Côtes
03 29 89 32 24
contact@jardin-de-lorraine.com

• **LA FERME DE LA SOULEUVRE**
54530 Preny
03 83 81 92 67
soulevre@wanadoo.fr

• **OFFICE DE TOURISME DE VIC ET ENVIRONS**
Hôtel de la Monnaie
Place du Palais
57630 Vic-sur-Seille
03 87 01 16 26
officedetourismevicseurseille@wanadoo.fr

• **LA CORBEILLE LORRAINE**
Régis Kriegel
15 bis, rue principale
57670 Montdidier
03 87 01 45 86
corbeillelorraine@wanadoo.fr



LES BOUTIQUES DU PARC...

Le Parc naturel régional de Lorraine a constitué un réseau des boutiques pour promouvoir le territoire, les produits locaux et les savoir-faire culinaires. Ces commerçants sont des partenaires du Parc et ont pris un certain nombre d'engagements pour adhérer au réseau (proposer un minimum de cinq

produits du Parc, avoir un point d'information sur le Parc...). Ces différentes boutiques peuvent être des magasins spécialisés en produits du terroir, des points de vente à la ferme, des offices de tourisme ou des supérettes. N'hésitez pas à leur rendre visite !

Le festival Densités fête ses 20 ans !

Les 25, 26 et 27 octobre 2013, l'association Vu d'un Œuf vous donne rendez-vous pour la 20^e édition du festival Densités au pôle culturel de Fresnes-en-Woëvre !

L'association Vu d'un œuf en quelques mots

Depuis 1990, l'association Vu d'un Œuf de Fresnes-en-Woëvre partage avec le public un ensemble d'actions artistiques axées autour de la musique et de ses relations avec d'autres arts tels que la danse, l'image et la poésie.

Le projet artistique, basé sur la création contemporaine et la pratique de l'improvisation, est destiné à un public varié : enfants, adolescents, adultes, personnes âgées et personnes handicapées. Depuis 2001, le projet culturel a pris la forme d'une saison alliant diffusion et action culturelle sur le territoire du Parc naturel régional de Lorraine.

Reconnue au plan international à travers la renommée du festival Densités, l'association est résolument ancrée sur son territoire, au niveau local, départemental et régional.

Le festival Densités : vitrine nationale et internationale

Le festival est dédié à des musiques et des pratiques artistiques très diverses, pour certaines peu représentées en France : musique improvisée, électroacoustique, expérimentale, free music, rock, poésie sonore, improvisation en danse...

La programmation montre une large palette de sons, d'instruments, de mouvements et de styles. Sans oublier chaque année un bal festif et joyeux en fin de festival !



Un avant-goût de la programmation 2013

Le quartet franco-norvégien "Dans les arbres" (Xavier Charles, clarinette ; Christian Wallumrod, piano préparé et harmonium ; Ivar Grydeland, guitare électrique et banjo, Ingar Zach, grosse caisse et percussions) ; Marc Namblard, paysagiste sonore ; Otomo Yoshihide (Japon), guitare et tourne disque ; Yan Jun (Chine), dispositifs électroniques et Yuen Chee Wai (Singapour), laptop ; Jacques Demierre, pianiste et poète sonore suisse et bien d'autres artistes encore !

Sans oublier, du 14 au 27 octobre à la mairie de Fresnes-en-Woëvre, l'exposition de machines sonores créées à partir d'objets de récupération du plasticien et performeur Frédéric Le Junter.

Retrouvez toute la programmation du festival sur : www.vudunoeuf.asso.fr

HÉBERGEMENTS INSOLITES...

Quelques conseils pour se lancer



Les hébergements insolites ont le vent en poupe ! Ecolodges en tant qu'œuvres artistiques, habitats nomades (roulottes, yourtes et tipis...), cabanes nichées dans les arbres ou habitats lacustres... Pour tirer parti des ressources et des bijoux du Parc naturel régional de Lorraine, voici quelques conseils avant de se lancer dans un projet d'hébergement insolite.

Quelques notions réglementaires

Les hébergements insolites ne font pas l'objet d'un classement tourisme. Sous réserve de l'accord de l'autorité compétente, ils peuvent être déclarés en tant que chambre d'hôtes (jusqu'à 5 chambres maximum). Au-delà de 5 unités d'hébergement et en fonction des surfaces et des équipements collectifs, une demande de permis d'aménager est nécessaire. Attention, certains équipements de la structure d'accueil pourront être considérés comme des Établissements

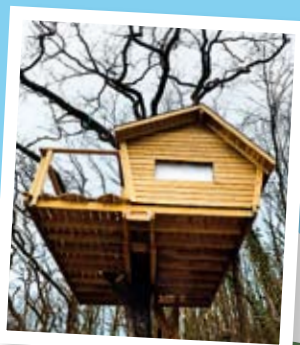
Recevant du Public (ERP) et seront alors soumis aux règles de sécurité incendie et d'accessibilité.

La nature d'exploitation de ces hébergements se rapproche de celle de certains terrains de campings et peut être du ressort de la sous-commission départementale pour la sécurité des terrains de campings et de stationnement des caravanes. Ces hébergements sont soumis aux règles d'ordre public, au règlement sanitaire départemental applicable à tout local à usage d'habitation.

En harmonie avec le paysage

Il est important que ces installations s'intègrent harmonieusement dans le paysage. Qu'ils nécessitent une déclaration préalable de travaux ou un permis de construire, tous ces hébergements sont strictement réglementés par le Code de l'urbanisme.

► **Pour aller plus loin :**
Service Tourisme Durable
jenny.saffroy@pnr-lorraine.com
Tél. : 03 83 84 25 23



BON À SAVOIR

Les roulottes sont considérées comme des caravanes et soumises à la même réglementation. Néanmoins, de plus en plus de modèles destinés à être implantés dans des campings sont assimilés à des mobil-homes. Les yourtes et les tipis peuvent être identifiés à des tentes. S'ils disposent d'équipements tels que cuisines et sanitaires, ils sont alors considérés comme des Habitations Légères de Loisirs (HLL). Les cabanes dans les arbres sont des constructions en bois, perchées et accessibles par un escalier ou une tyrolienne. Dépourvues le plus souvent d'eau et d'électricité (mais équipées de toilettes sèches), ces habitations favorisent un contact direct avec la nature. Elles sont également assimilées à des HLL.



Les sites éducation : responsables

Le réseau Éducation du Pnrl est un ensemble de sites d'animation qui s'engagent vers une meilleure prise en compte de l'environnement dans leurs activités quotidiennes (gestion des énergies, des déchets, des produits alimentaires...). Rencontre avec la Fédération Culture et Liberté Moselle, propriétaire et gestionnaire du Relais des Étangs de Languimberg, qui s'est lancée dans cette démarche.

Le Relais des Étangs : durable

Le Relais des Étangs est une ancienne ferme forestière réhabilitée et ouverte au public depuis 1977. Le centre d'hébergement/restauration peut accueillir jusqu'à 57 personnes selon différentes formules, de l'autogestion à la pension complète. Une réflexion menée depuis de nombreuses années par le mouvement d'éducation populaire Culture et Liberté et le partenariat avec le Parc naturel régional de Lorraine ont abouti à la mise en œuvre d'actions d'éducation à la nature et à l'environnement vers un développement durable au Relais des Étangs.

Une démarche globale et locale

L'action est menée selon deux axes : un travail sur le bâtiment et une sensibilisation des publics accueillis dans les animations ainsi que dans les actes de la vie quotidienne. De grands chantiers ont permis d'améliorer le confort tout en réduisant les impacts sur l'environnement. Entre renforcer l'isolation, installer une VMC double flux sur un puits canadien, une production d'eau chaude solaire, une chaudière à bois, une récupération des eaux de pluie, un éclairage économe et des robinets thermostatiques réducteurs de débit, c'est l'ensemble du bâtiment qui a été transformé et qui se veut démonstratif.

Pour vivre les enjeux

Mais agir sur le bâti n'est pas suffisant, d'autres aspects sont pris en compte. Bien sûr, les déchets sont triés, un système de compostage vient compléter le dispositif. Des aménagements comme un verger conservatoire d'espèces locales, un hôtel à insectes, une haie, une mare

et un jardin pédagogique permettent de maintenir une grande biodiversité. Enfin, des démarches pour valoriser des produits locaux en circuit-court, pour respecter la saisonnalité des produits, pour utiliser des pratiques et produits respectueux de l'environnement permettent de poursuivre l'action et d'ancrer le Relais dans le territoire du Pays des Étangs.

Tous ces atouts sont proposés en animations envers les publics les plus divers, mais ce n'est pas tant d'expliquer les enjeux et des solutions qui fait évoluer les esprits mais bien de les vivre pour s'en imprégner : c'est ce que le Relais des Étangs propose dans son accueil tout au long de l'année.

► **Contact :**
Relais Des Étangs
57810 LANGUIMBERG
Tél. : 03 87 03 93 22
relaisdesetangs@cultureetliberte-moselle.com
www.cultureetliberte-moselle.com

À découvrir également

La Croisée Découverte à Reillon (54) : ancienne ferme de famille aménagée en gîte et centre de séjours, elle propose aussi des animations culturelles. Elle fait partie de la route des énergies renouvelables (chauffée à l'énergie solaire /bois) et propose des repas bio...

www.lacroiseedecouverte.com
www.asso-ler.fr



Belles-Forêts

Eau, argile et forêts

Fruit de la fusion en 1974 des deux communes de Bisping et Angviller-lès-Bisping, Belles-Forêts voit son nom bucolique provenir de son patrimoine impressionnant de forêts domaniales et communales. Au cœur du pays des étangs, la commune est entourée d'une biodiversité exceptionnelle.

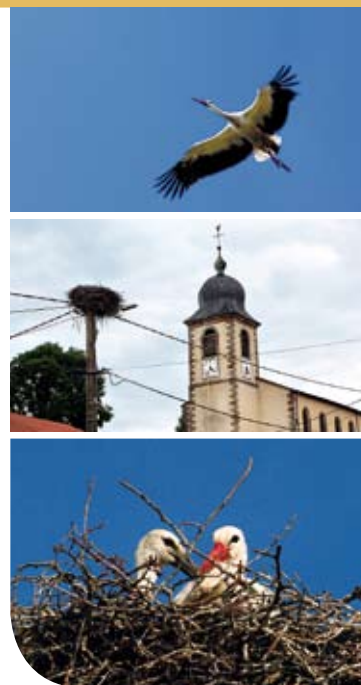
Des maisons à colombages lorrains

Belles-Forêts est connue pour ses maisons à colombage, une caractéristique datant du 18^e siècle. Bien qu'elles fassent penser aux maisons alsaciennes qui utilisent du sapin pour les poutres, c'est ici du chêne issu des forêts communales qui est utilisé.

Belles-Forêts est située dans une grande clairière entourée de forêts. Entre les étangs de Mittersheim, du Lindre et du Stock, la commune s'est agrandie de façon circulaire, par défrichage progressif. La commune est certes forestière, mais aussi agricole, car elle héberge plus d'une douzaine d'exploitations : de l'élevage bovin, mais aussi équin, avec un élevage de chevaux de courses et un autre de chevaux de concours.

D'un point de vue historique, la commune hérite d'un cimetière franco-allemand suite aux grosses batailles dans le secteur en 1914.

Les gros poteaux, peu sculptés, sont complétés par un usage du torchis d'argile et de linon extraits du sol local. La maison du Clément, propriété du Parc, restaurée avec les concours des Maisons paysannes de Moselle, en est un bon exemple. Chaque



année, cette maison au charme typiquement lorrain accueille, grâce à l'association communale "Patrimoine de Belles-Forêts", entre 1 500 et 2 000 élèves pour leur expliquer l'architecture rurale et la vie des campagnes d'autrefois.



"On s'y attache"

Feux de la Saint-Jean, Téléthron (pour lequel les habitants s'impliquent beaucoup), 24 h jeu de boules, ouverture du bar à la salle des fêtes grâce à la commune qui a racheté la licence, kermesse scolaire

et sorties découvertes... Les habitants de Belles-Forêts s'impliquent dans la vie de la commune. Six associations très variées y existent : patrimoine, don du sang, ancien combattant, pompier,

club canin et loisirs créatifs. Il y en a pour tous les goûts ! "Si on peut venir ici par hasard, on y reste par attachement" explique Thierry Duval, Maire de la commune.

"On entend les loups de Sainte-Croix"

À cheval sur les bassins de la Sarre et de la Seille, Belles-Forêts contient une des sources de la Seille, et un certain nombre d'étangs et de zones humides, dont deux sites Natura 2000 et neuf maisons éclusières. Dans les marais tourbeux, vous trouverez des épipactis des marais, du samole de Valérand et de petits escargots protégés. Près des étangs vous apercevrez peut-être le

busard des roseaux et la grue cendrée lorsqu'elle hiverne. Et dans les prairies humides, vous pourrez reconnaître les orchidées et la laïche à épi d'orge, une espèce emblématique de la Lorraine. Enfin, les gobemouches à colliers sont très nombreux à Belles-Forêts. La commune étant située à quelques kilomètres du Parc animalier de Sainte-Croix, la nuit, le cri des loups s'ajoute au chant des rainettes...

Aménager pour protéger

Pour compenser les effets du passage de la ligne à grande vitesse sur le secteur, un passage toute faune de 45 m a été aménagé grâce au soutien du Parc de Lorraine. De nombreux passages de petite faune ont également été créés pour protéger les animaux de ces aménagements sur le territoire. Des mares forestières ont été recréées, et des zones humides rachetées. Des actions de reboisement complètent ces initiatives pour protéger la biodiversité. Enfin, les chauves-souris ne sont pas oubliées, puisque Réseau Ferré de France leur construit un gîte souterrain au cœur de la forêt ! Une commune qui porte donc bien son nom...



Agenda

Concerts, festivals...

de septembre à novembre 2013

Marie-Hélène Féry



Viéville-sous-lès-Côtes (55)

STAGE DÉCOUVERTE CARNET DE VOYAGE

► 21 et 22 septembre

Après le succès du premier stage en juin, le revoici en septembre ! Le Parc naturel régional de Lorraine et le Crayon à roulettes organisent un stage découverte "Carnet de voyage" pour adultes à la maison d'hôtes La Bottée.

Renseignements :
www.lecrayonaroulettes.fr

Delme, Réchicourt-le-Château, Marsal, Château-Salins, Mittersheim, Sarrebourg (57)

UNE ÂME SUR LA FRONTIÈRE

► les 27 & 28 septembre et
4, 5, 12 & 20 octobre

Diffusion du spectacle de la chanteuse-interprète Marie-Hélène Féry

Plus d'informations : voir page 12
des actualités de ce magazine

Lindre-Basse (57)

NUIT DES LUCIOLES 4

► 28 septembre à partir
de 20 h 30

L'association "Plus vite" invite les visiteurs à vivre une expérience inédite autour de la lumière et de l'art contemporain. Après s'être munis d'un plan, les visiteurs se lanceront dans une déambulation pour découvrir les surprises lumineuses, les œuvres et une commune comme ils ne les ont jamais vues.

Informations :
Tél. : 03 87 86 63 44
association.plusvite@gmail.com
<http://association-plusvite.blogspot.fr>



Vic-sur-Seille (57)

Office de Tourisme

ARTOTHÈQUE ÉPHÉMÈRE 2

► Samedis et dimanches
d'octobre de 15 h à 18 h

Les visiteurs (particuliers, entreprises, établissements scolaires...) sont invités à emprunter gratuitement (chèque de caution demandé) pour une durée d'un mois, les œuvres de la collection de l'association "Plus Vite" de Hampont.

Informations : Tél. : 03 87 86 63 44
<http://association-plusvite.blogspot.fr>



Sarrebourg (57)

FESTIVAL DE THÉÂTRE SARREBOURG EN SCÈNE

► Du 18 au 27 octobre

au centre socioculturel

Informations & réservations :
Office de Tourisme de Sarrebourg
Tél. : 03 87 03 11 82

Onville / Vallée du Rupt de Mad (54)

FESTIVAL FABULEUX VOYAGES

► Du 19 au 27 octobre

Une programmation consacrée à la chanson française autour de Jacques Prévert, Vladimir Kosma & Boris Vian et des Chansons populaires des années folles.

• Samedi 19 octobre à 20 h
Salle Odonis à Onville
spectacle "Le Cabaret du Zipholo"

<http://denecheau.free.fr>



• du 21 au 25 octobre
à Onville : ateliers pour
enfants (5-12 ans) :
Elucubrations musicales
et délires poétiques
• Veillées chez l'habitant
Vallée du Rupt-de-Mad
(dates à venir)

Informations et réservations :
Tél. : 06 81 79 36 15
cath.singer@orange.fr

Pagny-derrière-Barine (54)

PROGRAMMATION CHEZ PAULETTE PUB ROCK

► Du 19 octobre
au 16 novembre

Les concerts de l'automne à ne pas manquer dans ce lieu de programmation musicale atypique des Côtes de Toul.

• 19 octobre à 20 h 30 :
"Ten years after"
• 2 novembre à 20 h 30 : "Fish"
• 9 novembre à 21 h :
"Paul Di Anno"
• 16 novembre à 20 h 30 :
"Mister Yaz"

Renseignements : 03 83 64 59 13
www.paulett epubrock.com



Pont-à-Mousson (54)

LES LÉGENDES AUTOMNALES

► 26 octobre

- 14 h 30 : goûter conté pour les 6-11 ans avec la Compagnie les Oiseaux de passage.
- 20 h : veillée contée, à partir de 12 ans en présence des compagnies : Sweet Tracteur, le Tourbillon, l'Étoile et la lanterne, Histoire d'Eux et de l'école de musique Charles Boquet de Pont-à-Mousson.

Informations et réservation :

Tél. : 03 83 84 09 09 ou 03 83 84 25 68
brigitte.adam@pays-pont-a-mousson.fr
michel.friedmann@pays-pont-a-mousson.fr

Lachaussée (55)

SAISON 2013 DE LA GRANGE-THÉÂTRE

► 26 octobre à 20 h 30

Musique celtique avec "L'échappée belle". Le concert sera suivi d'un dîner irlandais.

► 16 novembre à 20 h 30 et 17 novembre à 16 h

"Pinocchio" de la Cie Tangente.

Informations et réservations :

Tél. : 03 29 89 30 23
www.theatre-tangente-vardar.com



© Frédéric Le Junter
Exposition de machines sonores

Fresnes-en-Woëvre (55)

FESTIVAL DENSITÉS

► Les 25, 26 et 27 octobre

Rendez-vous désormais annuel de la création sous toutes ses formes en Lorraine, le festival "Densités" fête ses 20 ans en 2013 !

Parmi les invités : le percussionniste australien Robbie Avenaim, les électroniciens Peter Rehberg & Marcus Schmickler, le trio grec de musique Drone Mohammad, les Ishtar, le pianiste et poète sonore suisse Jacques Demierre...

Sans oublier du 14 au 27 octobre, à la mairie de Fresnes-en-Woëvre, l'exposition de machines sonores créées à partir d'objets de récupération du plasticien et performeur Frédéric Le Junter.

Informations et réservations :

Tél. : 03 29 87 38 26
info@vudunoef.asso.fr
www.vudunoef.asso.fr

Novéant-sur-Moselle (57)

C'EST DANS LE SAC !

► Du 16 au 24 novembre (vernissage le 15 novembre)

L'association 12°5 AOC vous invite à déballer votre sac, à vider votre sac, bref à mettre sac à terre.

Créer un sac, réaliser une œuvre plastique, imaginer le contenu d'un sac... toutes les créations seront mises en espace et présentées au Centre socio-culturel de Novéant !

Informations : Tél. : 03 87 57 30 39
12degres5aoc@gmail.com



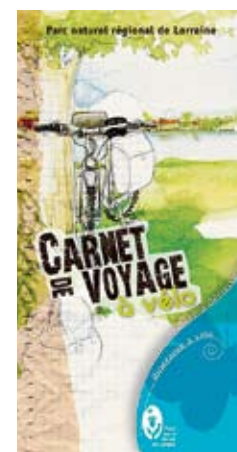
à lire, à demander...

Quelques publications du Parc pour découvrir le territoire cet automne



Guide de balades à vélo (édition 2012)

Ce guide présente 20 suggestions de balades de 20 à 40 km (4 circuits VTT et 16 circuits sur routes et voies vertes), pour tout public. En vente à la maison du Parc. 3 € TTC. Bon de commande sur demande ou en téléchargement sur notre site www.pnr-lorraine.com



Carnet de voyage à vélo (édition 2011)

Carnet illustré par Claire Pelosato, Laurence Schluth et Anne Bronner. Ce guide est une invitation au voyage par la pratique de la randonnée à vélo en plusieurs étapes. Deux itinéraires au choix (Côté Ouest : 295 km / Côté Est : 195 km). Un carnet de découverte permet de bien préparer son voyage (conseils et adresses utiles, idées de découvertes...).

En vente à la maison du Parc. 5 € TTC. Bon de commande sur demande ou en téléchargement sur notre site www.pnr-lorraine.com

Les publications du Parc



Carte touristique (édition 2012)

La carte touristique du PnrL permet de se repérer facilement mais aussi de connaître les différents sites de loisirs, points d'accueil et d'information, boutiques du Parc, sites naturels remarquables, sites culturels et patrimoniaux... Elle est disponible gratuitement auprès de la maison du Parc.



Delme (a), Réchicourt (b), Marsal (c), Château-Salins (d), Mittersheim (e) et Sarrebourg (f)
Une âme sur la frontière
cf page 12



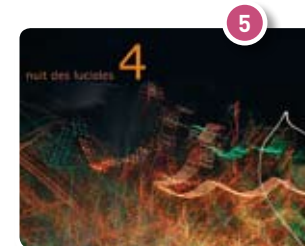
Norroy-lès-Pont-à-Mousson
Les 20 ans du réseau éduc
cf page 17



Albestroff
Le pressage de jus
cf page 20



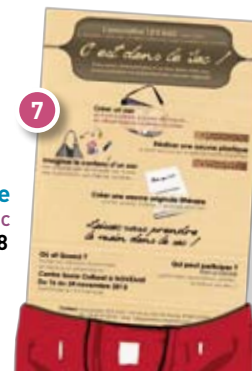
Fresnes-en-Woëvre
Festival Densités
cf page 21



Lindre-Basse
Nuit des lucioles
cf page 26



Lachaussée
Spectacle Pinocchio
cf page 28



Novéant-sur-Moselle
C'est dans le sac
cf page 28

LES EXPOS DU PARC

À EMPRUNTER
OU À ALLER VOIR...

L'exposition "Des zones humides à préserver !"

Des zones humides à préserver ! L'exposition interactive du Parc naturel régional de Lorraine permet de mieux connaître et préserver les zones humides présentes en Lorraine. Le visiteur testera ses connaissances sur les zones humides, révisera les idées reçues sur ces milieux parfois méconnus et circulera entre des maquettes d'étang, ornière, ruisseau, mare salée, fleuve Meuse, tourbière acide... À travers jeux et manipulations, il découvrira alors les enjeux de ces milieux et comprendra ainsi quels gestes il peut mener à son niveau pour reconquérir ces zones humides.



Cette exposition a été réalisée avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, la Région Lorraine, le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer et les Conseils Généraux de Meuse et de Moselle.



Exposition "Carnet de Voyage à vélo"

Le PnrL a réalisé un Carnet de voyage à vélo. Ce guide vous propose un voyage au long cours sur votre deux-roues : découvrez-le au travers de notre exposition ! Petits et grands

fans de la petite reine pourront admirer les dessins originaux des trois illustratrices qui ont parcouru, tout un été, à vélo, le territoire du Parc (voir en pages actus). Vous pouvez demander à accueillir l'expo dans vos locaux.

une autre vie s'invente ici...



RTE est le responsable du réseau de transport d'électricité français. Il a pour mission l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau haute et très haute tension. RTE s'est associé aux actions du PnrL dans le cadre d'un partenariat qui vise à favoriser la meilleure insertion environnementale et paysagère de ses lignes électriques existantes au sein du PnrL.



La Région
Lorraine



Parc
naturel
régional
de Lorraine

Maison du Parc - Logis Abbatial
Rue du Quai - BP 35
54702 Pont-à-Mousson cedex
Tél. : 03 83 81 67 67
Fax : 03 83 81 33 60

www.pnr-lorraine.com

